

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 12 Octobre 2020**

L'an deux mil vingt, le douze octobre, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05 Octobre 2020

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 21 Votants : 23

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Emmanuelle CHAUVIN, Christophe PEIGNEY, Véronique MAFFREY, Michel MANDRET, Yohan EVENO, Jean-Luc PINGUET, Ludmila HEURION, Marie-Laure BOSSARD, Anna SCHEENAERTS, Sonia TEILLET, Jocelyne GROLLIER, Mickaël MICHON, Nicole MARANDEL, Jean-Michel GAZEAU, Laëtitia GOARDET, Carole GUERMEUR, Frédéric COURANT, Jean-Luc HOTTOT

Etaient excusés : Didier FERRE (pouvoir donné à Maryse SOUDAIN), Jean-Claude METAIS (pouvoir donné à Sonia TEILLET)

Secrétaire de séance : Emmanuelle CHAUVIN

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 07 Septembre 2020

1 - Associations : Attribution des subventions 2020 .....	<i>Délibération</i>
2 - Moulin Gueffard : Proposition de convention avec la Fondation du Patrimoine .....	<i>Délibération</i>
3 - Pôle santé : budget prévisionnel et sollicitation de subventions .....	<i>Délibération</i>
4 - Acquisition terrain Sigogneau : validation .....	<i>Délibération</i>
5 - Rue Richelieu : Proposition de servitude perpétuelle .....	<i>Délibération</i>
6 – Extension de la Zone des Bajonnières : Dénomination de la nouvelle voie .....	<i>Délibération</i>
7 - Commission Communale des Impôts Directs : désignation des représentants .....	<i>Délibération</i>
8 - Indemnité de conseiller spécial : Proposition de modification de taux pour M. Jean-Luc Pinguet .....	<i>Délibération</i>
9 - Personnel Communal : Validation de la mise en œuvre de la protection sociale .....	<i>Délibération</i>
10 - Déclarations d'Intention d'Aliéner : présentation	
11 - Questions diverses	

**Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 07 septembre 2020 après demande de réintégration dans le compte-rendu des propos de Mmes Sonia Teillet, Jocelyne Grollier et Laetitia Goardet qui ont été omis. Le compte-rendu actualisé sera de nouveau communiqué aux membres du conseil municipal.**

**1 – Associations : attribution des subventions 2020**

Mme Emmanuelle Chauvin indique que les dossiers de demandes de subventions ont été adressés par les associations en début d'année. Ils viennent d'être examinés par la commission « Vie associative » qui fait les propositions qui ont été adressées aux élus. En attendant de proposer d'autres évolutions, le critère retenu est le nombre de licenciés, comme lors du précédent mandat avec le principe d'attribution de 10 €/licencié ou adhérent

Mme Emmanuelle Chauvin indique que les demandes ont fait l'objet d'un examen en commission et en réunion d'adjoints avant d'être présentées devant le conseil municipal.

M. Jean-Luc Hottot indique qu'en tant que membre de cette commission « vie associative » il votera « contre » pour deux raisons. Tout d'abord une attribution par nombre de licenciés lui semble arbitraire car des sports nécessitent des équipements coûteux des déplacements ce qui n'est donc pas équitable.

Mme Maryse Soudain précise que les associations et clubs qui ont des besoins de déplacement peuvent bénéficier du prêt du minibus.

M. Jean-Luc Hottot souligne que le minibus c'est 9 places donc peu et que la deuxième raison de son vote « contre » est que les propositions d'attribution ont été faites par les adjoints. Il précise qu'une attribution de subventions sur

critère de projets d'objectifs serait plus intéressant. M. Jean-Luc Hottot propose, de par ses connaissances du monde sportif, de soumettre des critères à la commission

Mme Emmanuelle Chauvin confirme que les demandes ont été étudiées en commission en précisant qu'il faudrait anticiper l'examen de nouveaux critères pour l'année prochaine

M. Thierry Monnereau indique que ce n'est pas le bureau d'adjoints qui décide mais bien le conseil municipal

M. Jean-Luc Hottot interpelle M. Thierry Monnereau lui indiquant qu'il ne lui semble pas constructif de vilipender le président du foot. Il précise en outre qu'il faudrait avoir des projets avec les associations sportives comme favoriser le sport féminin ou le sport chez les plus jeunes

M. Fabrice Chabot rappelle que les critères sont certes à discuter mais qu'un critère de sexe ou d'âge n'est pas évident. Le principal critère d'attribution est la demande sollicitée par l'association. Quand on veut permettre à des associations d'évoluer il faut tout analyser. Des associations, de par leurs caractéristiques, offrent des services accessoires à la municipalité avec un rôle social et culturel important. Aujourd'hui la commune dispose d'un vivier associatif important et de très grande qualité qui nous est enviée mais cependant profondément impacté par le Covid.

M. le Maire souligne également qu'il ne faut pas oublier que dans le fonctionnement du conseil municipal il y a également une étape de décision et un travail de direction qui est nécessaire et inévitable.

M. Jean-Luc Hottot demande s'il pourra faire des propositions à la commission ; point qui est confirmé par M. le Maire et Mme Emmanuelle Chauvin, Adjointe en charge des associations

Mme Laëtitia Goardet précise que la base d'une attribution de subvention à une association est bien sa demande

M. Jean-Luc Hottot indique qu'il trouve le formulaire de demande peu clair et qu'il n'est pas certain que les présidents de club soient « experts comptables » pour pouvoir apporter toutes les réponses aux points demandés dans le dossier. Il souligne d'autre part qu'il n'a pas examiné les dossiers des associations et clubs

Mmes Emmanuelle Chauvin et Marie-Laure Bossard confirment que les dossiers étaient tous présents lors du travail en commission et que M. Jean-Luc Hottot n'a pas sollicité leur examen alors que cela était possible

Mme Carole Guermeur demande pourquoi certaines attributions sont inférieures au taux de 10 € par licencié/adhérent

Mme Emmanuelle Chauvin indique que certaines associations ou clubs mutualisent des adhérents de plusieurs communes voire ne jouent plus sous les couleurs ou au nom de la commune. Il n'est donc pas envisageable de prendre en compte la totalité des adhérents déclarés.

M. Frédéric Courant complète cet échange en demandant des explications sur la subvention attribuée à l'association « l'œil »

M. le Maire réponds qu'il ne s'agit pas du tout du même type de demande car il s'agissait d'un évènement exceptionnel. Cette association a reçue subvention exceptionnelle qui fut par ailleurs une vraie réussite.

Mme Carole Guermeur interroge sur le tableau « milieu scolaire » qui ne présente pas toujours de montant. Mme Emmanuelle Chauvin précise que certains organismes sollicitent une subvention sans en préciser le montant souhaité.

M. Fabrice Chabot précise que dans le cadre de la solidarité il est proposé d'octroyer une subvention de 28,50 € /élève sauf pour élèves handicapés pour qui le montant est doublé car ils ont besoin d'être mieux aidés et protégés. M. le Maire propose également de renouveler l'aide apportée aux associations solidaires sans distinctions qui interviennent auprès des familles Islaises dans le besoin

Enfin M. le Maire propose au conseil municipal une mesure d'accompagnement exceptionnelle des associations car elles ont toutes été durement affectées dans leur fonctionnement par cette crise sanitaire, que ce soit avec l'impossibilité d'organiser des manifestations qui leur permettent habituellement de récolter des fonds, ou que ce soit par la perte d'adhérents.

Après avoir rencontré les présidents d'associations et longuement échangé sur leurs difficultés, M. le Maire propose de d'appliquer une majoration de 50% au montant des subventions attribuées aux associations artistiques, culturelles et sportives ayant une pratique régulière sur la commune, hors des manifestations exceptionnelles. M. le Maire indique que cette attribution exceptionnelle représente 9 000 € supplémentaire et appelle le conseil municipal à faire montre de solidarité et de citoyenneté.

M. Jean-Luc Hottot demande si l'attribution des subventions et la validation de cet accompagnement exceptionnel feront l'objet de deux votes distincts.

M. le Maire indique que ce sujet fait l'objet d'un seul point à l'ordre du jour il sera donc proposé au vote dans son intégralité

Le conseil municipal adopte le montant des subventions proposé et l'attribution d'une majoration exceptionnelle de 50 % tel que présenté par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

## **2 – Moulin Gueffard : proposition de convention avec la Fondation du Patrimoine**

M. le Maire rappelle que le projet de réhabilitation du Moulin prévoit l'ouverture d'une souscription par le biais de la Fondation du Patrimoine via l'Association de Soutien au Moulin et au Patrimoine Islais. Il s'agit aujourd'hui de déposer un dossier afin de solliciter notre éligibilité.

Le conseil municipal par 20 voix POUR et 3 ABSTENTIONS valide le dépôt du dossier d'éligibilité

## **3 – Pôle santé : Budget prévisionnel et sollicitation de subventions**

M. le Maire rappelle que le projet de Pôle santé est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une présentation de l'architecte lors d'un prochain conseil municipal. Il s'agit pour le moment de travailler sur l'aspect financier du projet puisque des subventions sont à solliciter et que les rencontres avec les professionnels médicaux et para-médicaux nécessitent de pouvoir évaluer plus finement les coûts finaux.

Cette opération qui pourrait à priori s'équilibrer remplirait ainsi pleinement l'objectif de maintenir les professionnels actuellement implantés sur la commune mais également d'ouvrir une possibilité d'installation à d'autres.

M. le Maire indique que l'architecture qui sera proposée sera du même type que celle du bâtiment qui abrite le Crédit Mutuel de la Chaume et propose au conseil municipal se solliciter les subventions telles que présentées :

Dépenses		Recettes	
Acquisition	92 289,10 €	DETR/DSIL complémentaire	354 447,05 €
Travaux	573 500,00 €		
Maitrise d'œuvre	5 735,00 €		
Bureaux d'études complémentaires	17 370,00 €	Reste à charge communal	354 447,05 €
Divers et imprévus	20 000,00 €		
TOTAL	708 894,10 €	TOTAL	708 894,10 €

Le conseil municipal approuve le budget prévisionnel et décide de solliciter les subventions par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION

## **4 – Terrain AA 36 : validation de l'acquisition**

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a validé lors du vote du budget l'acquisition du terrain cadastré AA 36 dit terrain « Sigogneau » afin de l'intégrer dans une réflexion globale qui doit s'engager au cours du mandat sur l'ouverture et l'attractivité du bourg en lien direct avec le bois attenant. Il s'agit désormais de confirmer cette acquisition par une délibération spécifique.

M. Jean-Luc Hottot interroge sur sa destination à court terme

M. Fabrice Chabot précise qu'il s'agira de mener une étude globale avec l'objectif d'ouvrir la visibilité de la route vers le bourg. Il faudra vraisemblablement retirer quelques arbres pour ne conserver que ceux ayant un intérêt écologique et patrimonial mais le principe est de conserver un espace naturel et végétal.

M. Frédéric Courant interroge sur le risque d'inondation

M. le Maire indique que ce terrain n'a à priori jamais été inondé et que l'objectif n'est absolument pas d'y créer de construction

Le conseil municipal confirme cette acquisition à l'UNANIMITE

#### **5 – Rue Richelieu : proposition de servitude perpétuelle**

M. le Maire rappelle que le programme d'ouverture et réaménagement de la Rue Richelieu est en cours de finalisation. Dans les échanges avec les riverains il avait été prévu l'acquisition par Mme Annick Pateau d'une bande de terrain pour un montant de 3857 €. M. le Maire propose au conseil municipal de se prononcer pour transformer cette acquisition en échange afin d'avoir la possibilité d'utiliser le pignon donnant directement sur l'espace vert en bas de la Rue Richelieu. Il permettrait l'apposition de photos ou éléments graphiques mettant en valeur les atouts de la commune.

Mme Annemiecke Scheenaerts interroge sur l'aménagement des espaces verts.

M. le Maire confirme qu'un projet a été acté par les services municipaux et qu'il sera mis en œuvre au cours de l'automne. Le principe a été retenu d'avoir une végétalisation fleurie et verte permanente jusqu'à hauteur du soubassement du mur

Le conseil municipal valide la transformation de la vente en échange tel que présenté à l'UNANIMITE

#### **6 – Extension de la zone des Bajonnières : Proposition de dénomination deal nouvelle voie**

M. le Maire et M. Yohan Eveno rappellent que la zone des Bajonnières va faire l'objet d'une extension menée par Les Sables d'Olonne Agglomération qui détient la compétence « Economique ». Une nouvelle voirie va ainsi être créée au sein de la zone et il faut la dénommer. La commission après avoir observé les noms donnés sur le territoire propose de dénommer cette rue « Rue des Ouvriers » car ce sont eux qui œuvrent et font vivre les entreprises.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'UNANIMITE

#### **7 – Commission Communale des Impôts Directs : désignation des représentants**

M. le Maire rappelle que le conseil municipal s'est déjà prononcé sur cette désignation mais qu'il s'avère nécessaire de présenter deux listes complètes.

Il est ainsi proposé les listes suivantes

Liste 1		Liste 2	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Christophe Peigney	Sonia Teillet	Thierry Monnereau	Ludmila Heurion
Emmanuelle Chauvin	Jean-Luc Pinguet	Maryse Soudain	Jean-Claude Métais
Mickaël Michon	Laëtitia Goardet	Véronique Maffrey	Marie-Laure Bossard
Yohan Eveno	Carole Guermeur	Michel Mandret	Didier Ferré
Gilbert Chaillou	Gérard Ménard	Nicole Marandel	Jocelyne Grollier
Jean-Pierre Anaclet	Robert Jarny	Jean-Michel Gazeau	Frédéric Courant
Jean-Yves Charrier	Germain Massé	Evelyne Guédon	Jean-Luc Hottot
Stéphane Raffin	Thierry Michon	Pierre Meunier	Christian Bonnamy

Mme Carole Guermeur confirme souhaiter rester suppléante

Le conseil municipal valide cette proposition à l'UNANIMITE

## **8 – Indemnité de conseiller spécial : revalorisation de l'indemnité de M. Jean-Luc Pinguet**

M. le Maire rappelle que trois conseillers perçoivent une indemnité au regard des missions régulières et spécifiques qui leur sont confiées. Pour ce qui concerne M. Jean-Luc Pinguet, M. le Maire propose au conseil municipal de réévaluer cette indemnité à 6 % car il souhaite lui confier des missions sur l'ensemble du mandat concernant la sécurité et la vidéoprotection qui est en cours d'être complétée dans le bourg.

Le conseil municipal valide cette proposition par 22 voix POUR, M. Jean-Luc Pinguet n'ayant pas participé au vote.

## **9 – Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)**

M. le Maire informe le conseil municipal des DIA auxquelles il n'est pas donné suite

- AE 114 : Habitation + Terrain - 12 Rue du Petit mail
- AN 345 : Habitation + Terrain - 19 Rue des Hirondelles
- AA 265 et 244 : Habitation + Terrain – 17 Rue Georges Clémenceau
- AC 371p: Terrain - 17 Rue des Aubépines
- AN 104 : Habitation + Terrain – 10 Rue des Mouettes
- A 1179 : Habitation + Terrain – 6 Rue des Aigrettes Blanches
- AN 100p : Terrain – Rue des Mouettes
- AE 102: Habitation + Terrain – 10 Rue de la fontaine perdue
- AN 453 : Terrain – 4 Rue des Ibis
- AE 65 : Habitation + Terrain – 11 Rue de la fontaine perdue
- E 998, 1000, 1001, 1002, 1003, ,1004, ,1005, 1006, 1007 – Marais Qu'as tu

## **10 – Questions diverses**

- M. le Maire indique avoir participé au conseil communautaire et que le village du Vendée Globe va ouvrir avec une jauge contrôlée par des créneaux d'accès et qui se poursuivra après les vacances. Un service de bus gratuit depuis la vannerie permettra un délestage des visiteurs. D'autre part les élus ont découvert lors de cette séance l'annonce et le vote pour la construction d'un yacht-club, structure dédiée au nautisme de qualité qui sera situé à l'endroit actuel du bureau du port.
- M. le Maire indique également qu'a été voté le lancement de l'appel d'offre pour la construction de la future salle culturelle et sportive
- Du point de vue local, la situation est plutôt calme et le nouveau major de la Gendarmerie va être rencontré prochainement.
- M. le Maire informe également avoir rencontré les co-présidents du comité des fêtes qui confirment leur volonté de faire la 40ème l'année prochaine dans une forme évidemment différente avec une autre dimension.
- La cérémonie du 11 novembre est organisée localement à Vairé dans le cadre du centenaire de leur section
- Le Festival L'Oeil puis octobre Rose ont été des manifestations remarquables et de véritables réussites avec un record de dons qui s'annonce. La couverture médiatique exceptionnelle : RTL, France 3 et d'autres sont à venir
- Mme Maryse Soudain informe avoir été contactée aujourd'hui par TF1 pour le tournage d'un reportage qui sera diffusé au JT de 13H. Ils filmeront la boulangerie puis une interview avec des bénévoles qui ont fabriqué tous les objets. Cet évènement a pris une ampleur particulière cette année avec la vente de produits dérivés, une exposition de photos magnifiques réalisées par Alan Giraud, des dons à partir de pâtisseries vendues à la boulangerie ou de la vente de cafés, un don de Super U .... Une belle et grande mobilisation de tous et la présence le jour du lancement de l'opération d'une centaine de personnes dont certaines de communes environnantes venues soutenir cette opération malgré des conditions climatiques catastrophiques
- Mme Maryse Soudain indique travailler actuellement sur l'organisation du téléthon avec l'association Fest'Ilonne et le centre de loisirs. Une organisation sera proposée sous réserve des possibilités sanitaires. Il est d'ores-et-déjà prévu la vente de repas à emporter et des tracts vont être distribués dans les boîtes aux lettres.
- Mme Maryse Soudain rappelle également la réouverture de la bibliothèque pour les enfants organisée avec les bénévoles à partir du 27 octobre sous réserve d'un lavage des mains avec zone d'attente par l'arrière. Toujours pas d'accueil des écoles à la bibliothèque pour le moment.
-

- M. Thierry Monnereau indique que des travaux sont en cours chemin de Garnaud menés par Les Sables d'Olonne Agglomération dans le cadre du développement des chemins pédestres et cyclables.
- Mme Véronique Maffrey rappelle que les écoles n'organiseront malheureusement pas de fête de Noël. Le matériel informatique prévu au budget 2020 sera mis en place pendant vacances de la Toussaint. Pour ce qui concerne le Foyer des jeunes, la commission enfance jeunesse a visité les locaux et prépare des devis pour refaire les peintures. Enfin pour la cantine, une rencontre est programmée avec Olivier le cuisinier afin de pour débiter le travail de réflexion sur ce service. La semaine du goût sera organisée autour de la découverte d'aliments.
- M. Mickael Michon indique que des travaux de curage des marais curages vont débiter. Quant aux vendanges elles se sont bien passées et le vin devrait être de grande qualité.
- Mme Carole Guermeur précise que l'opérateur SFR a distribué une campagne de pub un peu partout sur la commune et que de nombreux prospectus se trouvent un peu partout dans la nature.
- M. Jean-Luc Hottot indique que la commission déchet de l'agglomération va se poser la question du calcul de la taxe d'enlèvement au poids plutôt que l'actuelle méthode au nombre de passages et s'interroge sur la possibilité qu'aura le conseil municipal à se prononcer sur ce sujet. M. le Maire demande à M. Hottot de bien vouloir veiller à tenir le conseil municipal informé des avancées de ce dossier
- Mme Sonia Teillet interroge sur l'application « Intra Muros » à laquelle la commune a souscrit mais qui n'est pas encore active. Mme Sophie Jahan confirme que le renouvellement de mandat et le confinement ont en effet retardé sa mise en service mais que le dossier est actuellement en cours de préparation
- Mme Jocelyne Grollier indique la présence de dépôt de gravats très importants après le pont de la Vertonne. M. le Maire confirme qu'il s'agit malheureusement d'un terrain privé qui pose en effet des problèmes de longue date
- Mme Jocelyne Grollier indique également des problèmes de panneau défectueux au pont de la Salaire. Cela a été signalé à l'agglomération
- M. Michel Mandret rappelle que le salon du bien être maintenu salle du Pré Neuf le week-end prochain sauf nouvelle règle à intervenir d'ici là. Il indique également que le Comité des fêtes organise son AG le 20 novembre et la Palette islaïse le 21 octobre
- M. Yohan Eveno précise que la sortie officielle du livre de l'abbé Paillaud sera le 28 novembre prochain et que les modalités de cet événement sont en cours de préparation
- Mme Véronique Maffrey indique que des photos de l'exposition dans marais ont subi les assauts de la météo et penchent
- M. Jean-Luc Pinguet demande l'ajout de deux ganivelles et d'un panneau de signalisation » pour l'organisation du marché le vendredi matin
- M. Christophe Peigney indique que la commission a travaillé sur le projet du Pôle santé en conciliant tous les intérêts (commune et praticiens). D'autre part des contacts sont en cours pour renégocier un emprunt
- Mme Emmanuelle Chauvin indique que le marché paysan se tiendra le 25 octobre à la Salorge. La commission travaille actuellement sur le renouvellement du site internet, la préparation du bulletin municipal 2021 et les mercredis de l'été 2021
- M. le Maire indique avoir reçu des représentants de Bouygues et SFR pour un 3ème du côté de la Bradière cette fois-ci. Il souhaite mettre en place une charte qui incitera les opérateurs à travailler en collaboration et proposera de constituer une commission qui regroupera des élus et des non élus.
- Mme Sonia Teillet indique que des démarchages sont en cours pour la fibre d'Orange